



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
4 rue de la Charme

Collège d'enseignement technique de la cité scolaire de La Charme, puis lycée professionnel Camille Claudel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002626

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées, opération d'urgence

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : lycée, centre de formation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, AN, 7. La parcelle ne porte qu'un seul numéro sur le plan cadastral daté de 2017 alors qu'en 2022 la proviseur de la partie lycée nous indique que la partie de la parcelle occupée par le collège appartient au département (sans que sa matérialisation par une clôture n'ait été nécessaire), et une autre à la ville de Clermont-Ferrand (le gymnase), bien clôturée.

Historique

L'ensemble des plans du dossier d'avant-projet de la cité scolaire, dont seule la partie "CET 540" correspond à l'actuel lycée professionnel, date du 18 novembre 1970, tout comme la note de l'architecte annonçant l'oeuvre du 1% artistique (et désignant son auteur Edgard Pillet).

Les plans du projet définitif datent du 9 avril 1971 : deux bordereaux d'envoi de la direction départementale de l'équipement au sénateur-maire de Clermont-Ferrand les accompagnent (tampons des réceptions des 19 et 24 avril 1971). Un courrier indique par ailleurs que la refonte des plans a été liée à l'agrandissement du terrain et l'implantation d'un gymnase "type C" dans l'enceinte de celui-ci. Le 19 novembre de la même année un courrier du préfet annonce au maire que la deuxième tranche de ce projet n'est inscrit qu'au "programme industrialisé 1972". Cependant, sur le site de l'IGN "Remonter le temps", un cliché datant du premier janvier 1972 montre une cité scolaire entièrement sortie de terre (huit mois auraient donc suffi). On peut alors imaginer que la deuxième tranche de travaux ne concernent que des finitions, puisque l'ouverture de la cité scolaire est donnée comme s'étant tenue le premier septembre 1972 (procès-verbal de la mise à disposition de l'établissement conservé au conseil régional d'Auvergne).

Il semblerait que ce type de construction légère (structure métallique) n'ait pas nécessité de permis de construire (information glanée sur le site Wikipedia, à l'article "collège Pailleron", donnant un article du journal Le Parisien, daté du 6 février 2013, comme source de cette information), ce qui aurait permis d'accélérer encore l'érection d'établissements scolaires.

Pierre-Adolphe Le Breton est désigné comme architecte d'adaptation [de procédés mis au point par la Société méditerranéenne de bâtiments industrialisés, en l'occurrence]. Aucun nom n'est inscrit dans la case du formulaire prévue pour la désignation d'un architecte d'opération (AC Clermont-Ferrand 535 W 1).

Le bloc B1, du plan de 1971, baptisé "loge et administrations", est devenu un bloc "infirmerie", tandis que loge et administration ont été installées dans un bâtiment ajouté entre le 18/7/1991 et le 24/3/1996 (comme en atteste le site de l'IGN "Remonter le tps"). Selon la même source, le gymnase a été construit entre le 1/1/1972 et le 12/7/1974. Il s'agit d'un gymnase municipal partagé, loué à la Région (lycée) et au département (collège).

Au moment de la décentralisation, la cantine est entrée dans le lot du département mais elle est partagée avec le lycée. De même, aucune clôture ne sépare les deux entités (sans que cela n'ait posé le moindre problème d'après un témoignage oral). Depuis 2002, Le lycée professionnel de La Charme est devenu lycée professionnel Camille Claudel (témoignage oral). L'actuelle partie collège (CES 900 à l'origine) a été restructurée par le département qui en est propriétaire depuis la décentralisation. La partie lycée (CET 540 à l'origine) appartenant à la Région est vouée, en 2022, date de sa désaffectation, soit à la démolition, soit à la restructuration.

Quant à l'oeuvre du 1% artistique, elle était prévue par l'architecte à l'entrée de la cité, visible depuis l'extérieur puisqu'il devait s'agir d'une "sculpture en acier inoxydable d'expression plastique de 3 mètres de hauteur, sur un socle en béton de 1,40 mètre" (description de la proposition de l'architecte, du 18 novembre 1970, au moment de l'avant-projet architectural). L'oeuvre a été remise à l'arrière de la parcelle (à l'est) au moment de la construction du nouveau bâtiment d'entrée (on l'aperçoit sur des vues du site en ligne "Google earth"), puis déplacée à nouveau par la direction des lycées du Conseil régional.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1971 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre Adolphe Le Breton, Société méditerranéenne de bâtiments industrialisés (entrepreneur, attribution par source)

Description

La cité scolaire est constituée d'un ensemble de bâtiments légers montés sur une structure métallique. Il pourrait s'agir d'un des rares ensembles encore en place du type dit "Pailleron". La trame adoptée est d'1,80 m (aboutissant à des élévations à travées).

Le bâtiment principal s'élève sur deux étages-carrés, avec un décalage correspondant à trois marches entre un bloc situé au sud et un bloc au nord. Au bloc nord sont accolés deux bâtiments en rez-de-chaussée à l'est et à l'ouest. Les autres bâtiments (bâtiment d'entrée avec loge et administration à l'origine, devenu bâtiment d'infirmerie, et bâtiment des ateliers) sont en rez-de-chaussée. Les premiers sont couverts de toiture-terrasse. Le dernier est couvert de sheds "en coques acier" (information donnée dans le procès-verbal de mise à disposition rédigé au moment de la décentralisation).

Entre l'avant-projet et le projet définitif réalisé, des différences ont été repérées au niveau des circulations. En A29 (bâtiment principal), l'accès à la cour de récréation depuis l'intérieur est reporté sur le côté au lieu d'avoir un couloir central traversant depuis l'accès ouest, c'est-à-dire que le couloir suit un angle à 90° vers le sud. C'est ainsi que le bloc en rez-de-chaussée accolé à l'est, au lieu de contenir une petite salle de dessin d'art et une salle de "collections" au nord et une salle de dessin industriel au sud, ne contient plus qu'une plus grande salle de dessin d'art au nord (comme souvent préconisé pour des raisons d'éclairage), et une salle de collections au sud.

De même, en H23 (bâtiment des ateliers), l'étage-carré prévu sur une partie du bâtiment dans l'avant-projet a été supprimé au profit d'une extension en rez-de-chaussée. Un accès direct depuis la cour de récréation a été ajouté sur l'élévation nord et le grand atelier de l'avant-projet a été subdivisé en plusieurs ateliers, salles et deux dégagements.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : acier, pan de fer

Matériau(x) de couverture : acier en couverture, bitume

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 2 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : shed

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, suspendu

Statut, intérêt et protection

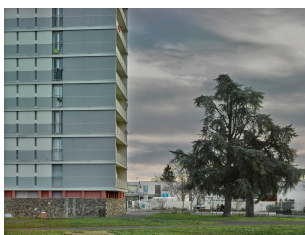
Dossier ponctuel d'urgence : en 2022, la Région se dessaisit du lycée au profit de la municipalité de Clermont-Ferrand, qui va soit le réhabiliter, soit le démolir.

Statut de la propriété : propriété de la région

Un établissement particulièrement discret.

Situation et inscription urbaine : un établissement particulièrement discret.

Lorsque l'avant-projet de cité scolaire est conçu en 1970, préexistent sur le site, d'une part la ZUP de La Plaine-Montferrand, avec ses 32 immeubles, dont des barres s'élevant jusqu'à dix étages-carrés (le tout représentant 2088 appartements), d'autre part, l'église Notre-Dame du perpétuel secours. La ZUP est l'oeuvre de l'architecte-urbaniste Daniel Michelin, son projet de plan de masse datant de 1962-1963, l'église est celle des architectes Paul Faye et Michel Tournaire, dont la construction a commencé en 1969.



Discrétion de l'établissement dans le paysage urbain. L'entrée du lycée est à l'arrière-plan. Le bâtiment de l'entrée que l'on voit ici a été construit entre 1991 et 1996.

L'église et la cité scolaire apparaissent comme de simples accompagnements des immeubles d'habitation, qu'on pourrait qualifier alors de triomphants.



Eglise Notre-Dame du perpétuel secours. Elle préexiste à la cité scolaire de La Charme. Elle accompagne de la même façon la construction de la ZUP de La Plaine-Montferrand.

Cependant, il faut aussi savoir que l'analyse géologique du sous-sol pour laquelle des sondages avaient été réalisés le 30 juin 1970 à l'emplacement de la future cité scolaire avait livré une conclusion peu enthousiasmante quant à la capacité de recevoir des "bâtiments importants". Le sous-sol étant marneux à une profondeur moyenne de 4 à 5 mètres, "la construction de bâtiments importants imposera de se fonder sur des pieux ancrés dans la marne", alors que "pour des bâtiments de faible hauteur, il sera possible d'envisager de se fonder sur les formations superficielles" (sables cinéritiques, limons, argiles)³. C'est pour cette raison probablement aussi que le choix avait été fait d'une structure métallique, plus légère que le béton armé. Et il faut savoir aussi que c'est à cette période que les pédagogues demandent des établissements "à l'échelle des enfants"⁴. Dans le même esprit, l'entrée de l'établissement scolaire, selon Jean Delannoy, l'auteur, en 1975, de *Architecture scolaire et pédagogie nouvelle*, doit se présenter "sans aucune solennité, presque modeste"⁵.

Pour ce qui concerne l'église, ses auteurs Faye et Tournaire ont eu l'occasion d'exprimer leurs idées quant à l'inscription des édifices dans un site. Dans leur ouvrage *Site et sitologie*, on peut lire par exemple qu'il était nécessaire "que les points d'appel soient hiérarchisés sinon notre regard étant sollicité par des points d'appel de même force ne pourrait effectuer son choix, d'où un va-et-vient continu entre les deux pôles d'attraction et un écartèlement du regard justifiant une appréciation défavorable sur le paysage"⁶. Ainsi, les immeubles de la ZUP s'élevant sur de grandes hauteurs, les architectes avaient pris le parti de ne distinguer l'église que par sa forme originale et son nom simplement écrit sur la façade.

La destination de l'édifice, inscrite en capitales ("EGLISE"), bien postérieure, semble-t-il, à la campagne initiale de construction, rappelle quelques analyses que Robert Venturi livrait en 1971 sur "la monumentalité architecturale et le grand espace bas" et sur le rôle qu'y tenaient les enseignes⁷. Cet ajout témoignerait peut-être d'un défaut d'identification de la forme architecturale adoptée, ou d'un jeu de proportions entre logements et édifice religieux mal perçu voire difficilement interprété. Si ce constat valait pour l'église, pourrait-il valoir aussi pour l'établissement scolaire ?

1. AC de Clermont-Ferrand, 535 W 1.

2. FAYE, Paul, FAYE, Bernard, GODARD, Alain, TOURNAIRE, Michel. *Site et sitologie*. Comment construire sans casser le paysage. [Paris] : Jean-Jacques Pauvert, 1974, p. 118.

3. AC de Clermont-Ferrand. 535 W 1.

4. Musset, Marie. De l'architecture scolaire aux espaces d'apprentissage : au bonheur d'apprendre ? Lyon : ENS de Lyon (coll. "Dossier d'actualité Veille et Analyses", n°75), mai 2012. [En ligne]

5. Cité par Christian Picque, dans "Le bâtiment scolaire : bâtiment d'exception dans l'architecture publique", TPF, 1986, dir. Jérôme Treuttel, p. 69.

6. Op. cité, p. 95.

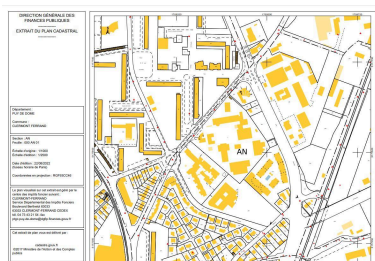
7. VENTURI, Robert, SCOTT BROWN, Denise, IZENOUR, Steven. *L'enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale*. Bruxelles/Liège : Pierre Mardaga, 1978 (1ère version parue en 1971), p. 63-65. Je remercie Christophe Laurent de m'avoir signalé qu'en 2009, l'inscription "EGLISE" n'apparaît pas sur ses clichés.

Références documentaires

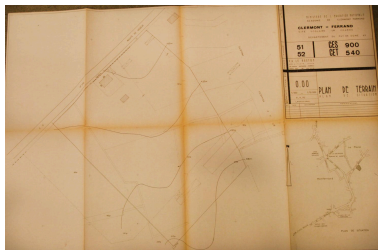
Documents d'archive

- **AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire de La Charme. CES 900 et CET 540. 1970-1972.**
AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire de La Charme. CES 900 et CET 540. 1970-1972.
AC Clermont-Ferrand : 535 W 1

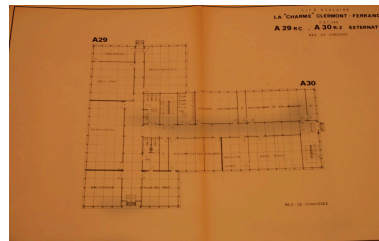
Illustrations



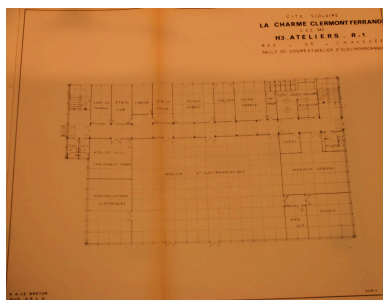
Extrait du plan cadastral, 2017.
Etrangement, le collège et le lycée sont situés sur la même parcelle, alors que le département est désormais propriétaire du collège et la Région du lycée.
Dess. Service du cadastre
IVR84_20226301754NUDA



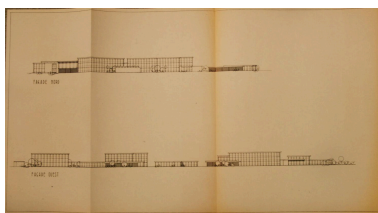
Plan de terrain, plan de situation.
Par P. A. Le Breton (resp. dess. : Lescurieux), 9 septembre 1970, éch. 1/500e et 1/10 000e (AC Clermont-Ferrand, 535 W 1. Cité scolaire de La Charme. CES 900 et CET 540, 1970-1972).
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Pierre Adolphe Le Breton
IVR84_20226301680NUCA



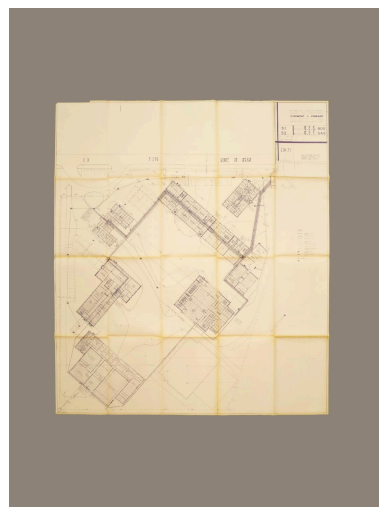
Avant-projet. Plan du bâtiment d'externat du CET, "A29", rez-de-chaussée, par P.A. Le Breton, [18 novembre] 1970 (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301676NUCA



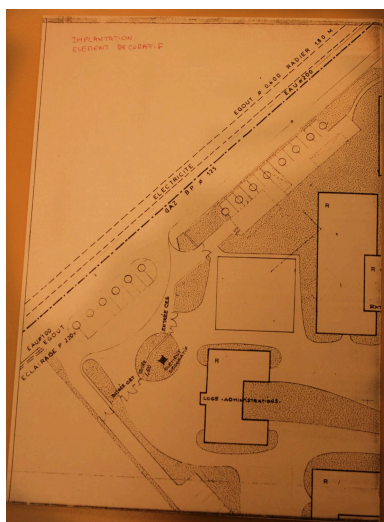
Avant-projet. Plan du bâtiment des ateliers, "H3", rez-de-chaussée, par P.A. Le Breton, [18 novembre] 1970 (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Pierre Adolphe Le Breton
IVR84_20226301750NUCA



Avant-projet. Façades d'ensemble. Façade nord et façade ouest, par P. A. Le Breton, 18 novembre 1970, éch. 1/500e (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972). Le projet définitif a été modifié mais, ici, la façade nord concerne essentiellement le CES, devenu collège, et la partie droite de la façade ouest est celle du CET devenu lycée professionnel.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Phot. Pierre Adolphe Le Breton
IVR84_20226301679NUCA



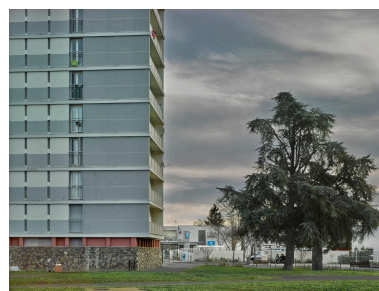
Plan d'ensemble pour réseaux (électriques, etc.), par P. A. Le Breton, 9 avril 1971, éch. 1/200e (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).
Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300175NUC4A



Plan partiel indiquant l'emplacement de l'oeuvre du 1% artistique, ou "élément décoratif", par P.A. Le Breton (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301678NUCA



Photographie d'une maquette de l'oeuvre du 1% artistique commandée au sculpteur Pillet, sur choix de l'architecte P. A. Le Breton (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301677NUCA



Discretion de l'établissement dans le paysage urbain. L'entrée du lycée est à l'arrière-plan. Le bâtiment de l'entrée que l'on voit ici a été construit entre 1991 et 1996.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20206300015NUC4A



Rue de La Charme. L'entrée de la cité scolaire est à droite. Sous les arbres, sur une placette-parvis, des blocs en béton servent de bancs.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301674NUCA



Eglise Notre-Dame du perpétuel secours. Elle préexiste à la cité scolaire de La Charme. Elle accompagne de la même façon la construction de la ZUP de La Plaine-Montferrand.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301760NUCA



Depuis la rue de La Charme, vue sur la cité scolaire et, à l'arrière-plan l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301675NUCA



A l'origine, bâtiment de la loge et de l'administration, dont on voit ici l'arrière. Actuellement utilisé pour l'infirmierie et l'amphithéâtre. Restructuré. Le bâtiment d'entrée actuel a été construit entre 1991 et 1996.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301670NUCA



Depuis l'intérieur de l'enceinte, dos à la clôture sud, vue vers le bâtiment de l'entrée, avec au premier plan, le toit à vélos, et à l'arrière-plan, un des immeubles de la ZUP de La Plaine.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301753NUCA



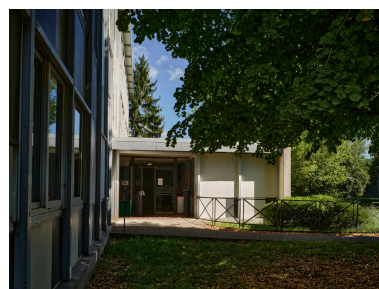
Façade du bâtiment A29 du CET, avec, au nord et accolé, un bâtiment bas avec l'entrée, la salle des professeurs et la bibliothèque (destinations des pièces notées sur le plan initial de 1971).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301752NUCA



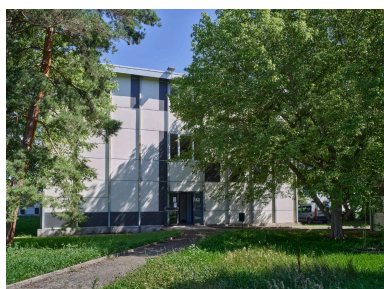
Vue depuis la cour de récréation du collège (CES 900 à l'origine) sur le bâtiment des salles de cours du lycée (CET 540).
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301685NUCA



Bâtiment principal du lycée (avec un décrochement dans la hauteur qu'on ne s'explique pas). Le bâtiment bas est celui de l'entrée par le côté cour et de la salle de dessin d'art et de collections (d'après le plan initial de 1971).
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301689NUCA



Bâtiment bas d'entrée dans le bâtiment principal du lycée, depuis la cour de récréation.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301695NUCA



Pignon sud du bâtiment principal du lycée.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301693NUCA



Vue depuis la cour de récréation sur le bâtiment des ateliers du lycée.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301683NUCA



Bâtiment H3 des ateliers, vu depuis la pointe sud de la parcelle. Sheds en coques acier.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301682NUCA



Détail de la structure métallique
du bâtiment des ateliers.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301751NUCA



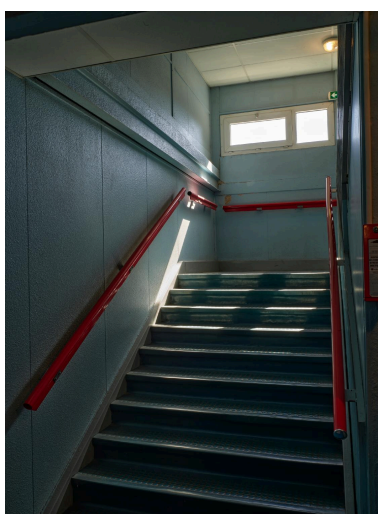
A gauche : bâtiment du collège
comprenant un petit gymnase
et la cantine (partagée avec le
lycée). A droite, bâtiments du
collège, et au centre, corps de
bâtiment ajouté entre 1996 et 1999.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301684NUCA



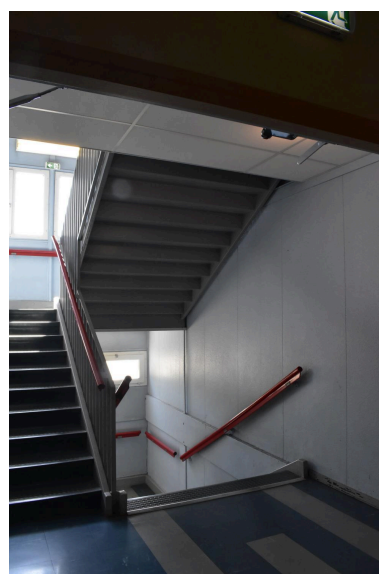
Gymnase municipal partagé
avec le lycée et collège.
Construit entre 1972 et 1974.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301686NUCA



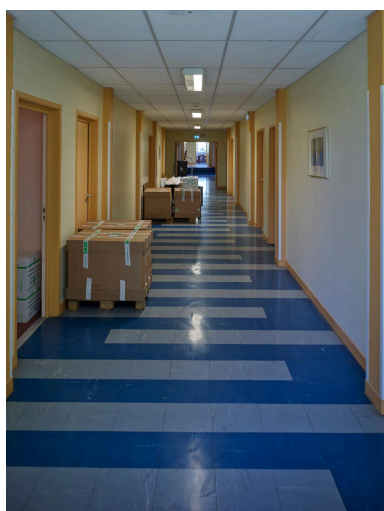
Couloir d'entrée dans le bâtiment
principal du lycée. Au fond, à
droite, on ressort sur la cour de
récréation. Au sol, revêtement
thermoplastique d'origine.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301694NUCA



Cage d'escalier situé côté est du
bâtiment A 29 (bâtiment principal
du lycée) : IPN de la structure
métallique générale bien visible
et tubes métalliques des rampes.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301690NUCA



Vue de la cage d'escalier est
du bâtiment principal du lycée
depuis le palier du premier étage.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301671NUCA

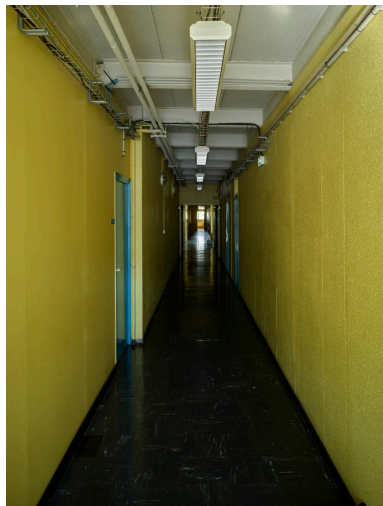


Couloir central du bâtiment
principal du lycée au premier



étage. Au fond, un décrochement de trois marches correspond au décalage observé en façade, sans que l'on en comprenne l'origine.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301691NUCA



Bâtiment des ateliers :
couloir traversant est-ouest.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301688NUCA

Effet du décrochement entre les deux corps de bâtiment accolés. la rampe métallique est celle des déménageurs.

Les élèves handicapés pouvaient emprunter l'étroit couloir en rampe que l'on aperçoit derrière la rampe.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301672NUCA



Ateliers de domotique,
couvert de sheds à hublots.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301687NUCA

Salle de cours située à l'extrémité nord du bâtiment principal du lycée : elle peut être divisée à l'aide d'une cloison légère que l'on aperçoit à droite.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301673NUCA



Vue depuis une salle de classe
vers l'ouest : à l'arrière-
plan, le puy de Dôme.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301692NUCA

Dossiers liés

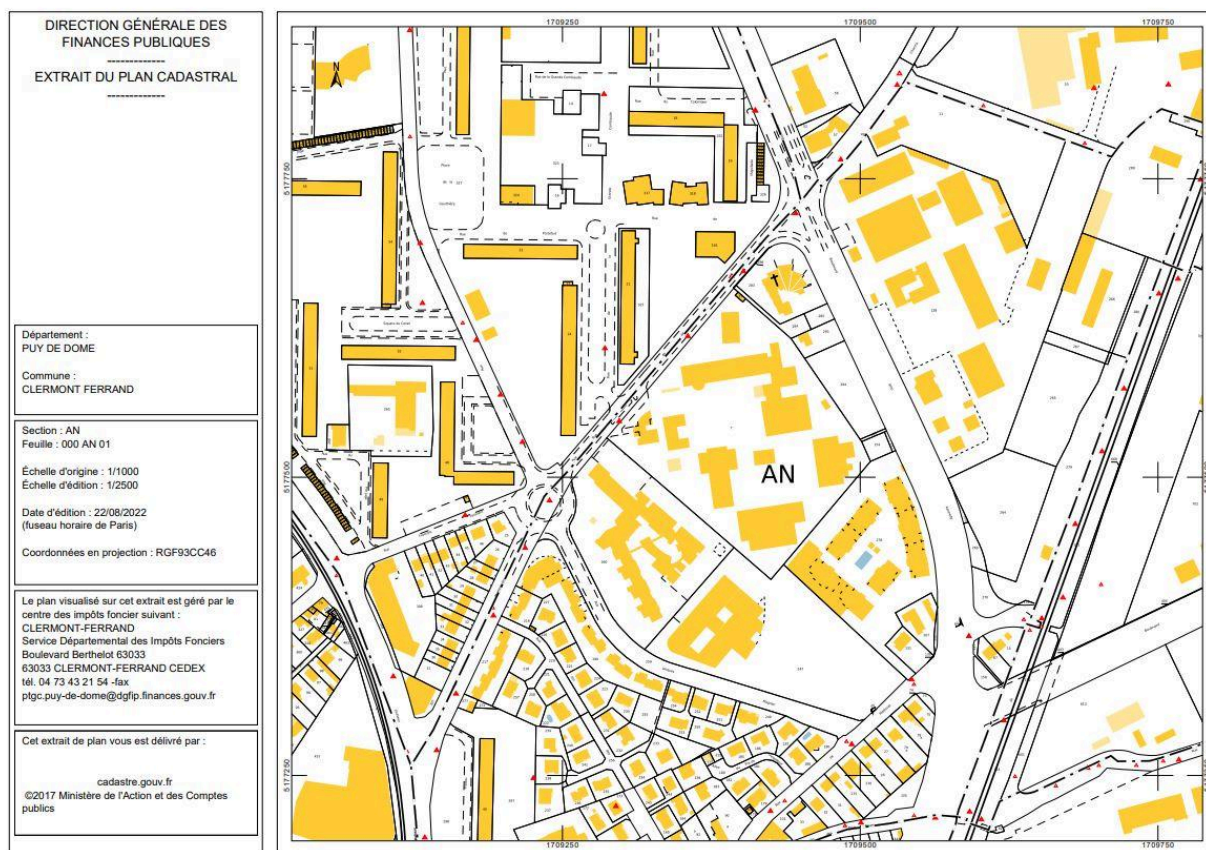
Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



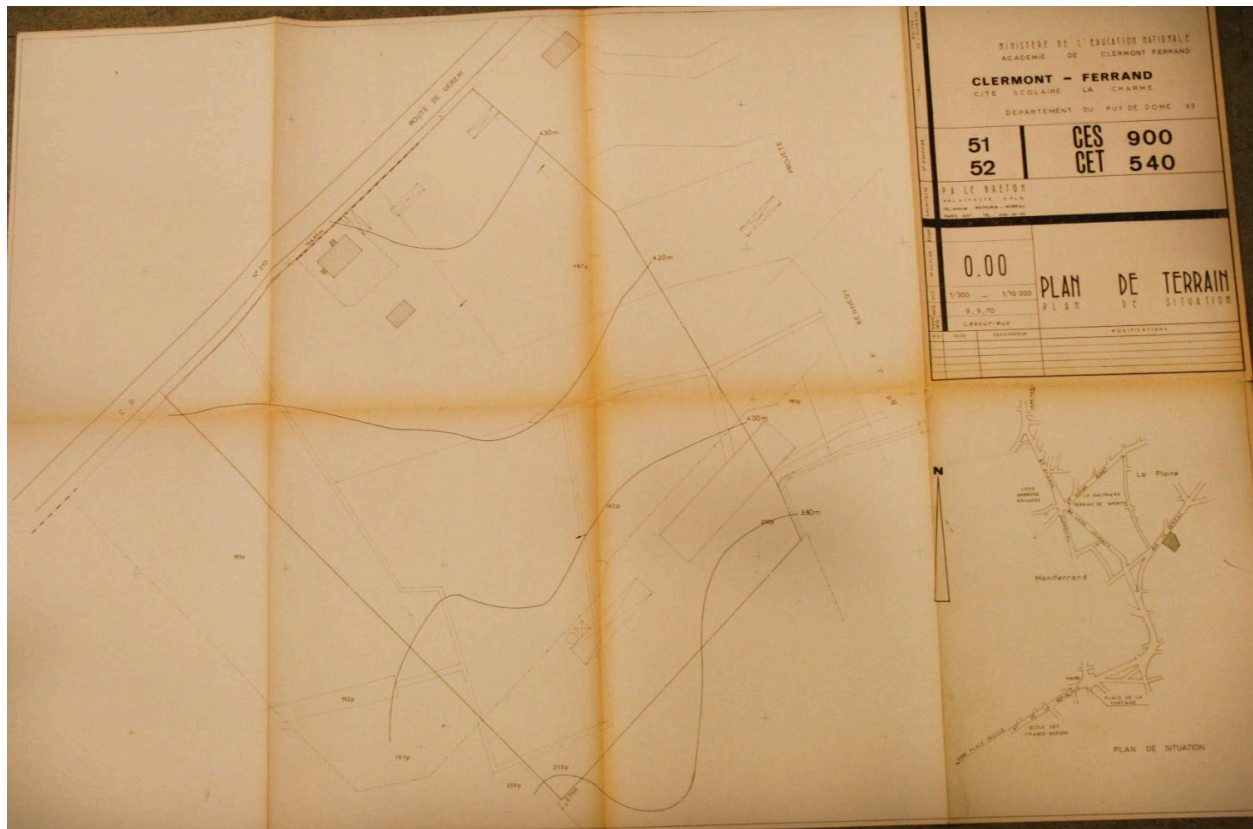
Extrait du plan cadastral, 2017. Etrangement, le collège et le lycée sont situés sur la même parcelle, alors que le département est désormais propriétaire du collège et la Région du lycée.

IVR84_20226301754NUDA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service du cadastre

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de terrain, plan de situation. Par P. A. Le Breton (resp. dess. : Lescurieux), 9 septembre 1970, éch. 1/500e et 1/10 000e (AC Clermont-Ferrand, 535 W 1. Cité scolaire de La Charme. CES 900 et CET 540, 1970-1972).

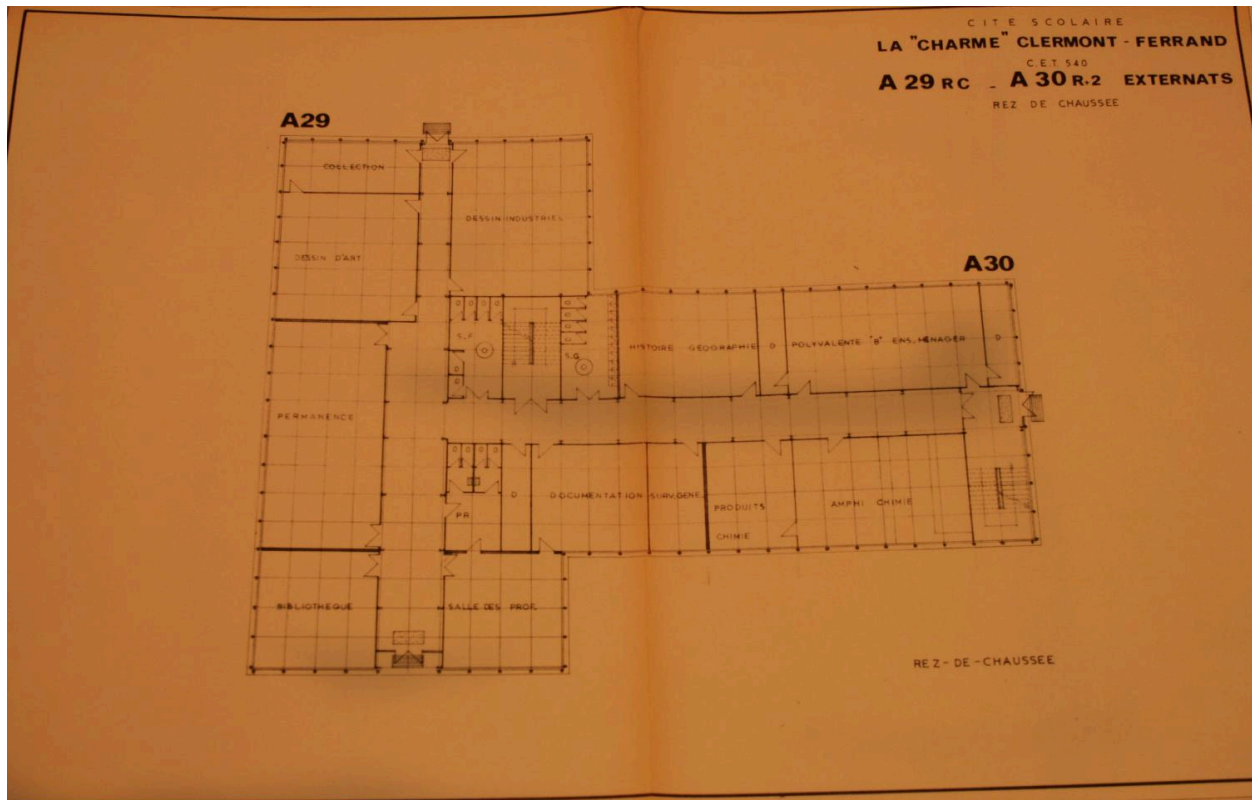
IVR84_20226301680NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Pierre Adolphe Le Breton

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



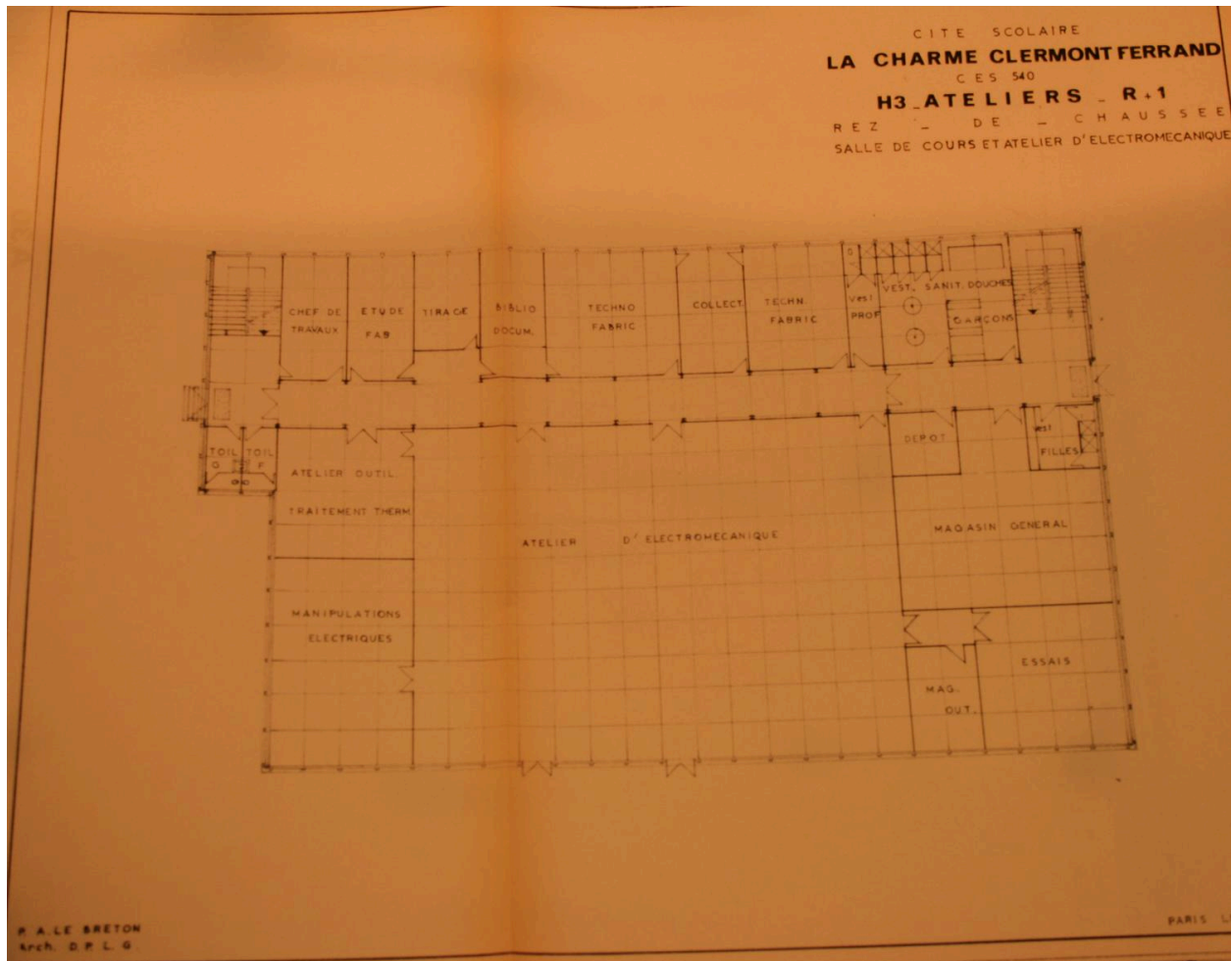
Avant-projet. Plan du bâtiment d'externat du CET, "A29", rez-de-chaussée, par P.A. Le Breton, [18 novembre] 1970 (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).

IVR84_20226301676NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Avant-projet. Plan du bâtiment des ateliers, "H3", rez-de-chaussée, par P.A. Le Breton, [18 novembre] 1970 (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).

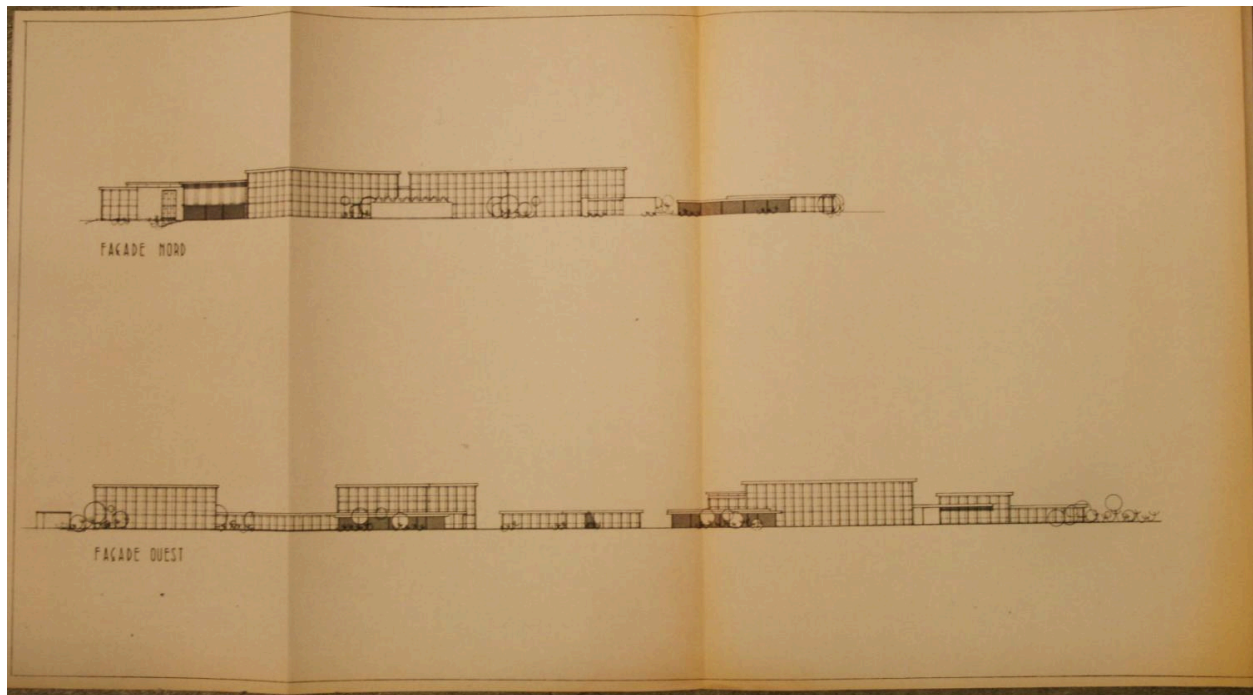
IVR84_20226301750NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Pierre Adolphe Le Breton

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



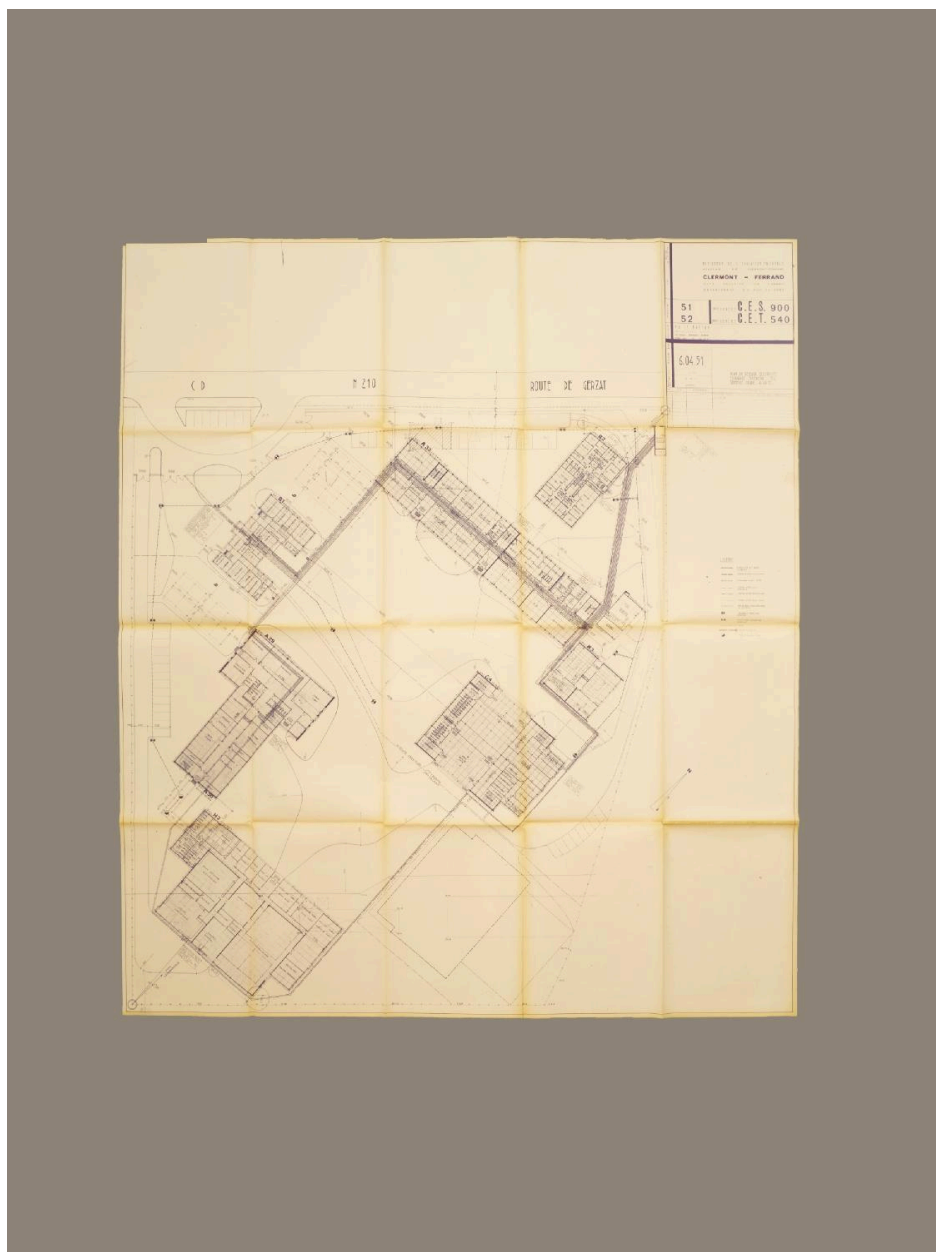
Avant-projet. Façades d'ensemble. Façade nord et façade ouest, par P. A. Le Breton, 18 novembre 1970, éch. 1/500e (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972). Le projet définitif a été modifié mais, ici, la façade nord concerne essentiellement le CES, devenu collège, et la partie droite de la façade ouest est celle du CET devenu lycée professionnel.

IVR84_20226301679NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand, Auteur de l'illustration : Pierre Adolphe Le Breton

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'ensemble pour réseaux (électriques, etc.), par P. A. Le Breton, 9 avril 1971, éch. 1/200e (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).

Référence du document reproduit :

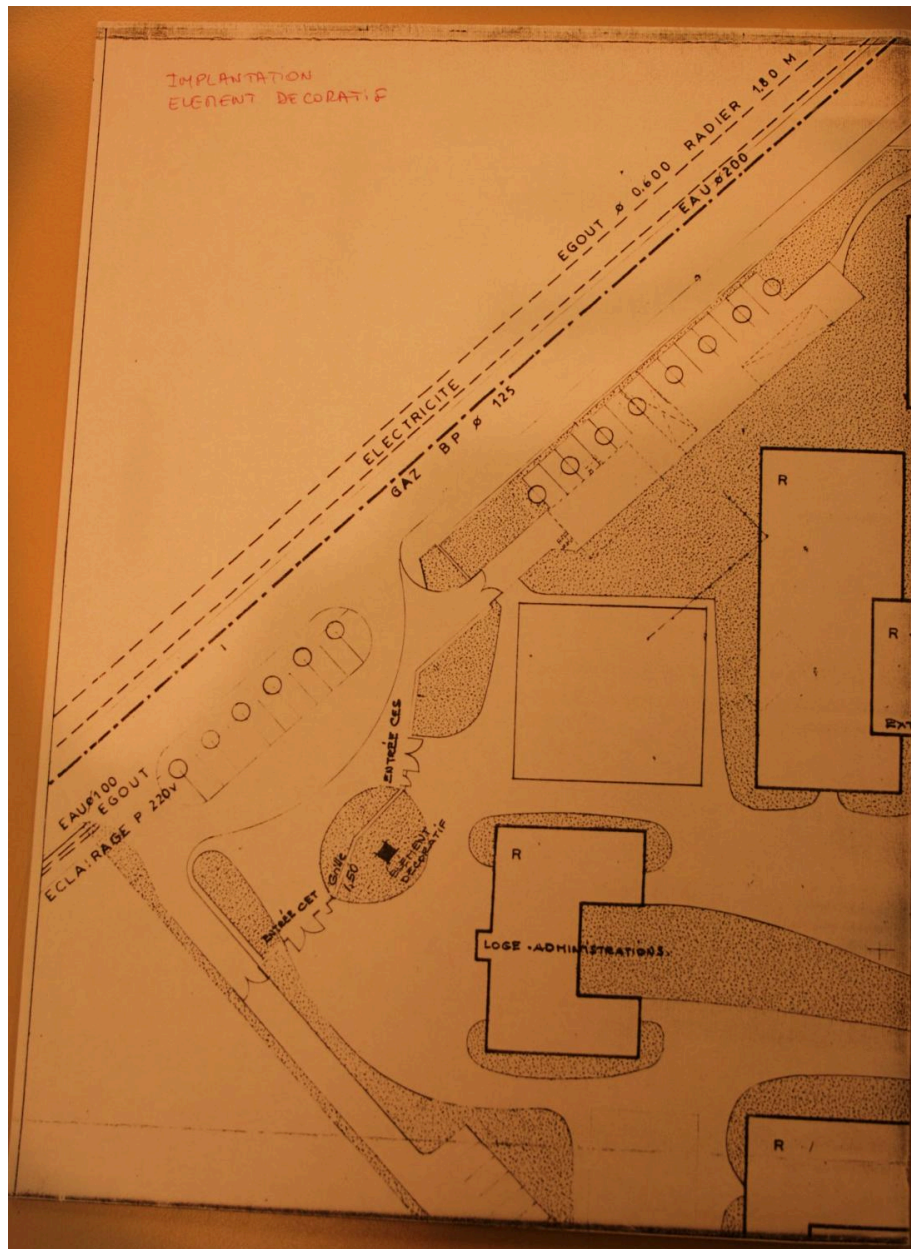
- **AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900, 1ère tranche. CES 540, 2e tranche. 9 avril 1971, par P. A. Le Breton**
AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. **Ministère de l'éducation nationale. Académie de Clermont-Ferrand. Cité scolaire La Charme. CET 900, 1ère tranche. CES 540, 2e tranche.** Plan des réseaux électriques [...], éch. 1/200e, par Pierre A. Le Breton, architecte DPLG, 9 avril 1971. (Resp. dess. : A. Jamet.)
AC Clermont-Ferrand

IVR84_20196300175NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel indiquant l'emplacement de l'oeuvre du 1% artistique, ou "élément décoratif", par P.A. Le Breton (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).

IVR84_20226301678NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Photographie d'une maquette de l'oeuvre du 1% artistique commandée au sculpteur Pillet, sur choix de l'architecte P. A. Le Breton (AC Clermont-Ferrand. 535 W 1. Cité scolaire La Charme. CET 900 et CES 540, 1970-1972).

IVR84_20226301677NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Discrétion de l'établissement dans le paysage urbain. L'entrée du lycée est à l'arrière-plan. Le bâtiment de l'entrée que l'on voit ici a été construit entre 1991 et 1996.

IVR84_20206300015NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rue de La Charme. L'entrée de la cité scolaire est à droite. Sous les arbres, sur une placette-parvis, des blocs en béton servent de bancs.

IVR84_20226301674NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Eglise Notre-Dame du perpétuel secours. Elle préexiste à la cité scolaire de La Charme. Elle accompagne de la même façon la construction de la ZUP de La Plaine-Montferrand.

IVR84_20226301760NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis la rue de La Charme, vue sur la cité scolaire et, à l'arrière-plan l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours.

IVR84_20226301675NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A l'origine, bâtiment de la loge et de l'administration, dont on voit ici l'arrière. Actuellement utilisé pour l'infirmerie et l'amphithéâtre. Restructuré. Le bâtiment d'entrée actuel a été construit entre 1991 et 1996.

IVR84_20226301670NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis l'intérieur de l'enceinte, dos à la clôture sud, vue vers le bâtiment de l'entrée, avec au premier plan, le toit à vélos, et à l'arrière-plan, un des immeubles de la ZUP de La Plaine.

IVR84_20226301753NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade du bâtiment A29 du CET, avec, au nord et accolé, un bâtiment bas avec l'entrée, la salle des professeurs et la bibliothèque (destinations des pièces notées sur le plan initial de 1971).

IVR84_20226301752NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis la cour de récréation du collège (CES 900 à l'origine) sur le bâtiment des salles de cours du lycée (CET 540).

IVR84_20226301685NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment principal du lycée (avec un décrochement dans la hauteur qu'on ne s'explique pas). Le bâtiment bas est celui de l'entrée par le côté cour et de la salle de dessin d'art et de collections (d'après le plan initial de 1971).

IVR84_20226301689NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment bas d'entrée dans le bâtiment principal du lycée, depuis la cour de récréation.

IVR84_20226301695NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pignon sud du bâtiment principal du lycée.

IVR84_20226301693NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis la cour de récréation sur le bâtiment des ateliers du lycée.

IVR84_20226301683NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment H3 des ateliers, vu depuis la pointe sud de la parcelle. Sheds en coques acier.

IVR84_20226301682NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la structure métallique du bâtiment des ateliers.

Référence du document reproduit :

- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970.**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire, chemise cartonnée. **13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970**
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20226301751NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A gauche : bâtiment du collège comprenant un petit gymnase et la cantine (partagée avec le lycée). A droite, bâtiments du collège, et au centre, corps de bâtiment ajouté entre 1996 et 1999.

IVR84_20226301684NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Gymnase municipal partagé avec le lycée et collège. Construit entre 1972 et 1974.

IVR84_20226301686NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

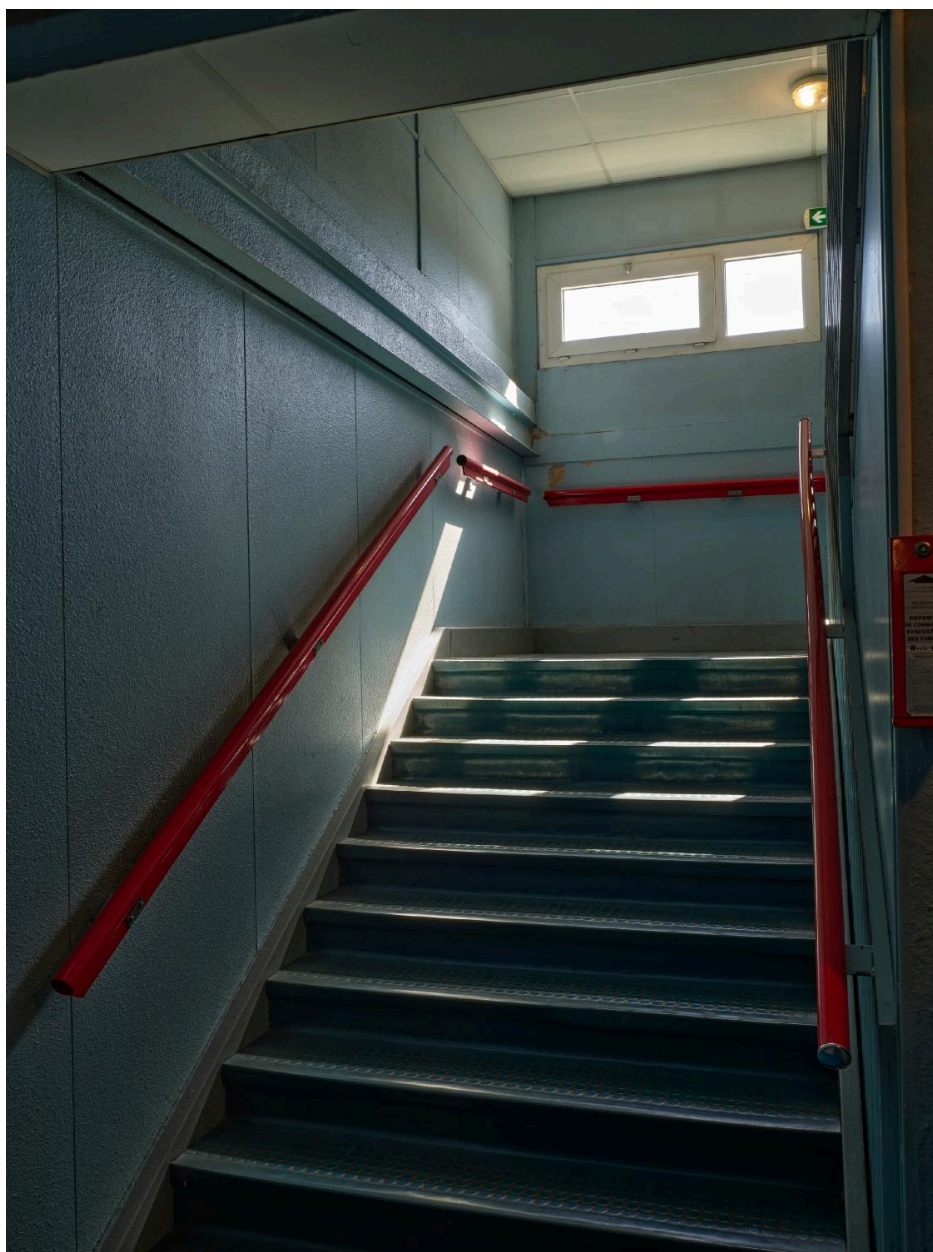


Couloir d'entrée dans le bâtiment principal du lycée. Au fond, à droite, on ressort sur la cour de récréation. Au sol, revêtement thermoplastique d'origine.

IVR84_20226301694NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cage d'escalier situé côté est du bâtiment A 29 (bâtiment principal du lycée) : IPN de la structure métallique générale bien visible et tubes métalliques des rampes.

IVR84_20226301690NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la cage d'escalier est du bâtiment principal du lycée depuis le palier du premier étage.

IVR84_20226301671NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Couloir central du bâtiment principal du lycée au premier étage. Au fond, un décrochement de trois marches correspond au décalage observé en façade, sans que l'on en comprenne l'origine.

IVR84_20226301691NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Effet du décrochement entre les deux corps de bâtiment accolés. la rampe métallique est celle des déménageurs. Les élèves handicapés pouvaient emprunter l'étroit couloir en rampe que l'on aperçoit derrière la rampe.

IVR84_20226301672NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Salle de cours située à l'extrémité nord du bâtiment principal du lycée : elle peut être divisée à l'aide d'une cloison légère que l'on aperçoit à droite.

IVR84_20226301673NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des ateliers : couloir traversant est-ouest.

IVR84_20226301688NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ateliers de domotique, couvert de sheds à hublots.

IVR84_20226301687NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis une salle de classe vers l'ouest : à l'arrière-plan, le puy de Dôme.

IVR84_20226301692NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation